



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
Le France, 2 Avenue de la Gare 74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT UNIQUE

D'UN APPARTEMENT T3 AVEC BALCON ET 2 GARAGES

**Sis à ANNEMASSE (Haute-Savoie),
Résidence «COTE SQUARE», 4 Rue de Monthoux**

MISE À PRIX : 64 000 €

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 18 JANVIER 2019 A 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
THONON LES BAINS, Palais de Justice, 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ANNEMASSE (Haute-Savoie)

Dans un ensemble immobilier dénommé «COTE SQUARE» situé à ANNEMASSE, 4 rue de Monthoux, cadastré section A n° 4947, lieudit «Rue de Monthoux», d'une surface de 06 ares 40 centiares et plus précisément :

- **Lot n° 32 : Un garage** situé au premier sous-sol, portant le numéro 15 au plan

Avec les 35/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales.

Avec les 35/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment.

- **Lot n° 33 : Un garage** situé au premier sous-sol, portant le numéro 16 au plan

Avec les 37/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Avec les 37/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment

- **Lot n° 53 : Un appartement de type 3** situé au quatrième étage portant le numéro A43 au plan lequel comprend : un hall d'entrée et dégagement, un séjour - salle à manger - cuisine ouvrant sur le balcon, une salle de bains, des toilettes, deux chambres

Avec les 374/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales.

Avec les 377/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment.

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 62.61 m², outre une superficie non comptabilisée de 33.07 m² (balcon et garages).

Au jour de la rédaction du Procès-Verbal de description, les biens étaient occupés par des locataires selon bail sous seing privé en date du 21.02.2012 moyennant un loyer mensuel de 836,92 €, outre 77 € de charges soit 940,19 €.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 19 mars 2018 (RG N° 18/00024) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra contacter son avocat trois jours au plus tard avant l'audience d'adjudication, et consigner entre les mains de ce dernier, la somme de 6.400 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le **VENDREDI 04 JANVIER 2019 de 15h30 à 16h30.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n° 18/00024) et/ou au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

ECO 74 8735 23/11/18